



Vu pour être annexé à la délibération n° 2024/04/01 du 10 avril 2024.  
A Bessières le 10 avril 2024.

Le Maire,

Cédric MAUREL

Cuisine Centrale - Cuisine Centrale - BP - 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

Bonjour  
Levraud

## Cuisine Centrale : Cuisine Centrale (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310066200120

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GRENADE

M. 57

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : Cuisine Centrale (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



## Rapport d'analyse

Identification du flux : 2024-031012-270-00-01--2024/3/5-23:46:05  
Cuisine Centrale- Cuisine Centrale- 2024- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

### Anomalie(s) rencontrée(s) :

**Contrôle: FCT\_ASPECT\_REGLEMENTAIRE\_NATURE** - Contrôle de l'utilisation du plan de compte réglementaire nature au niveau requis.  
**Règle fonctionnelle:** Les articles nature utilisés Nature/@v doivent être présents dans le plan de compte réglementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

6 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6135, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
  - Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 678, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
  - Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 28135, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
  - Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 28182, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
  - Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 28184, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
  - Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 7588, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

Bernard Lévy-Bruhl

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	42
B4 - Etat des charges transférées	43
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	44
B6 - Prêts	45
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	46
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	47
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	49
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	50
B7.8 - Autres engagements donnés	51
B7.9 - Autres engagements reçus	52
B8 - Subventions versées	53
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	54
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	55
B11.2 - Liste des établissements publics créés	56
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	57
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	58
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	59
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	60
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	62
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	63
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	65
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	66
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

			A
<b>Informations statistiques</b>			
<b>Population totale</b>			
	Valeurs		4258

		<b>Informations fiscales (N-2)</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	4785172,00

		<b>Informations financières – ratios</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Ecartage brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	
	Valeurs	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024



ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».  
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.  
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
 - sem budgétaire ;  
 - budgétaire par délibération N°... du ...  
 (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.  
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;  
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;  
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**I - INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT - RESULTATS (1)**

			C1
--	--	--	----

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde d'exécution ou résultat reporté</b>	<b>Résultat ou solde (A)</b>
TOTAL DU BUDGET		989 807,71	0,00
Investissement	38 836,39	24 633,79	0,00
Fonctionnement	1 101 236,91	965 173,92	0,00
	(4)	(3)	A3
			-136 062,99

<b>RESTES À REALISER N-1</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (B)</b>	
TOTAL des RAR	2 453,44	III + IV	-2 453,44
Investissement	2 453,44	III	-2 453,44
Fonctionnement	0,00	IV	0,00
			0,00

<b>RESULTAT CUMULÉ = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	-152 719,03
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-16 656,04
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-136 062,99

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES**

C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 453,44</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
230101	Opération d'équipement n° 230101	2 453,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES**

C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		<b>!!</b>	
		<b>A</b>	
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	<b>RECETTES</b>	
		<b>DEPENSES</b>	
		73 102,28	35 753,44
		+	
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
		<b>0,00</b>	<b>39 802,28</b>
		=	
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>75 555,72</b>	<b>75 555,72</b>
		+	
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	<b>RECETTES</b>	
		<b>DEPENSES</b>	
		996 267,01	1 004 585,88
		+	
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
		<b>8 318,87</b>	<b>0,00</b>
		=	
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>
		+	
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>1 080 141,60</b>	<b>1 080 141</b>

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le **12/04/2024**

ID : 031-213100662-20240403-AZDL2024\_34-BF



(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

		B1

Numéro	Libellé	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
		Chapitre(s)	Montant	
	<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatifs à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AE VOTÉES**

<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>		<b>Montant</b>	
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>	<b>Chapitre(s)</b>	
			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>		
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>		
		<b>0,00</b>	

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
**C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	76 659,88	2 453,44	58 102,28	58 102,28	60 555,72
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>75 555,72</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses impulsées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****II****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	13 672,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>13 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>13 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 300,00</b>	<b>13 300,00</b>	<b>13 300,00</b>

021	<i>Virament de la section de fonctionnement (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	8 800,00		22 453,44	22 453,44	22 453,44
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>8 800,00</b>		<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>

<b>TOTAL</b>	<b>22 472,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 753,44</b>	<b>35 753,44</b>	<b>35 753,44</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>39 802,28</b>
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>75 555,72</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>22 453,44</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**Cuisine Centrale - Cuisine Centrale - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET  
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

C2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	750 550,00	0,00	639 681,13	639 681,13	639 681,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	370 000,00	0,00	333 132,44	333 132,44	333 132,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 121 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 813,57</b>	<b>972 813,57</b>	<b>972 813,57</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 124 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>973 813,57</b>	<b>973 813,57</b>	<b>973 813,57</b>

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	20 000,00		22 453,44	22 453,44	22 453,44
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 000,00</b>		<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 144 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>996 267,01</b>	<b>996 267,01</b>	<b>996 267,01</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>8 318,87</b>
---	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 004 585,88</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET  
ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**II  
C2**
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
013	Atténuations de charges (3)	5 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 015 000,00	0,00	995 585,88	995 585,88	995 585,88
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 020 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 003 585,88</b>	<b>1 003 585,88</b>	<b>1 003 585,88</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 021 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 021 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 004 585,88</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>22 453,44</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	75 555,72		75 555,72
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	75 555,72	0,00	75 555,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 555,72

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	639 681,13		639 681,13
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	333 132,44		333 132,44
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	22 453,44	22 453,44
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	973 813,57	22 453,44	996 267,01

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	8 318,87
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 004 585,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**Cuisine Centrale - Cuisine Centrale - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le **12/04/2024**

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET****BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000,00	0,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 300,00	0,00	8 300,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		22 453,44	22 453,44
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>13 300,00</b>	<b>22 453,44</b>	<b>35 753,44</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>39 802,28</b>
--	------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>75 555,72</b>
---	------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	995 585,88		995 585,88
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 000,00		1 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1 004 585,88</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 004 585,88</b>
--	---------------------

**Cuisine Centrale - Cuisine Centrale - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024



ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	76 659,88	2 453,44	0,00	73 102,28	73 102,28	0,00	73 102,28	75 555,72
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555</b>
040 Opérations ordre transf. entre secteurs (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>75 555</b>							

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

Budget

Défaut

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RI 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté sur le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N.1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>22 472,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 753,44</b>	<b>  </b>	<b>35 753,44</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	13 672,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>13 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
45 Chantiers d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>13 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 300,00</b>	<b>13 300,00</b>	<b>13 300,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 800,00		22 453,44	22 453,44	22 453,44
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>8 800,00</b>		<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	39 802
Affectation au compte 1068 /8)	9
Total des recettes d'investissement cumulées	75 555

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant n'ait pas été conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

					III			
							A1	

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	76 659,88	2 453,44	0,00	73 102,28	73 102,28	0,00	73 102,28	75 555,72
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>76 659,88</b>	<b>2 453,44</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>	<b>75 555,72</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00				0,00		0,00	D

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1			II			III = I + II
<b>Reprise sur autofinancement antérieur</b>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Charges transférées (7)</b>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>2188 Autres immobilisations corporelles</b>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>041 Opérations patrimoniales (8)</b>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a auant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits générés hors AP
230101	achat materiels cuisine centrale		38 836,39	2 453,44	73 102,28	73 102,28	0,00	73 102,28
OPFI	Opération financière		13 917,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPNI	Opération non individualisée		208 860,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>134 391,58</b>	<b>2 453,44</b>	<b>73 102,28</b>	<b>73 102,28</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,28</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 230101

LIBELLE : achat materiels cuisine centrale

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>38 836,39</b>	<b>a</b>	<b>2 453,44</b>	<b>73 102,28</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 836,39	2 453,44	58 102,28	58 102,28
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 453,44	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 836,39	0,00	48 102,28	48 102,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-75 555,72

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : OPFI**  
**LIBELLE : Opération financière**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : OPNI**  
**LIBELLE : Opération non individualisée**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>95 555,19</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>95 555,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 331,78	0,00	0,00	0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 699,79	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 523,62	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>20 747,34</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>20 747,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 699,79	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 047,55	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				I	II
<b>TOTAL</b>	<b>22 472,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 753,44</b>	<b>35 753,44</b>	<b>35 753,44</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	13 672,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
1323 Subv. non transf. Départements	13 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758 Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>13 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>	<b>8 300,00</b>
10 Dotations,fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10222 FCTVA	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>13 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 300,00</b>	<b>13 300,00</b>	<b>13 300,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 800,00	22 453,44	22 453,44	22 453,44	22 453,44
28158 Autres inst.,matériel,outil, techniques	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188 Autres immo. corporelles	7 000,00	22 453,44	22 453,44	22 453,44	22 453,44
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>8 800,00</b>	<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-2131Q0662-20240403-AXDL2024\_34-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état i-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

Référant  
Levraut

- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémôtre, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées hors AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							Information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 144 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>996 267,01</b>		<b>996 267,01</b>	<b>0,00</b>	<b>996 267,01</b>	<b>996 267,01</b>
011	Charges à caractère général (3)	750 550,00	0,00	639 681,13		639 681,13		639 681,13	639 681,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	370 000,00	0,00	333 132,44		333 132,44		333 132,44	333 132,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 100,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 121 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 813,57</b>		<b>972 813,57</b>	<b>0,00</b>	<b>972 813,57</b>	<b>972 813,57</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>		<b>1 000,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 124 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>973 813,57</b>		<b>973 813,57</b>	<b>0,00</b>	<b>973 813,57</b>	<b>973 813,57</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00		22 453,44		22 453,44		22 453,44	22 453
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00		0,00		0,00	0
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>20 000,00</b>		<b>22 453,44</b>		<b>22 453,44</b>		<b>22 453,44</b>	<b>22 453</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>								<b>8 318</b>	
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>								<b>1 004 585</b>	

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

BONjour

L'actualité

ID : 031-213100562-20240403-AXDL2024\_34-BF

(1) Voir Annexe I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

berger levaud

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) $\text{II} = \text{I} + \text{II}$
	<b>TOTAL</b>	<b>1 021 700,00</b>	<b>1</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>
013	Atténuations de charges (2)	5 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 015 000,00	0,00	995 585,88	995 585,88	995 585,88
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 020 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 003 585,88</b>	<b>1 003 585,88</b>	<b>1 003 585,88</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 021 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 004 585,88</b>

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF-042 = DI-040).
- (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

			III
			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
			I	II						
	<b>TOTAL</b>	<b>1 144 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>996 267,01</b>	<b>0,00</b>		<b>996 267,01</b>	<b>996 267,01</b>
011	Charges à caractère général (4)	750 550,00	0,00	0,00	639 681,13	639 681,13	0,00	639 681,13	639 681,13	
60611	Eau et assainissement	3 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
60612	Energie - Electricité	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	
60621	Combustibles	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
60622	Carburants	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
60623	Alimentation	570 000,00	0,00	483 881,13	483 881,13	0,00	483 881,13	483 881,13	483 881,13	
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	750,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	
6064	Fournitures administratives	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	11 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00	
61551	Entretien matériel roulant	2 200,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
6156	Maintenance	22 250,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	60 000,00	0,00	333 132,44	333 132,44		333 132,44	333 132,44	333 132,44	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	370 000,00	0,00							
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00	199,25	199,25					
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	4 000,00	0,00	4 483,24	4 483,24					
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	0,00	597,76	597,76					
64111	Rémunération principale titulaires	150 000,00	0,00	151 231,74	151 231,74					
64112	SFT, indemnité de résidence	2 000,00	0,00	1 900,16	1 900,16					
64118	Autres indemnités	100 000,00	0,00	24 433,66	24 433,66					
64131	Rémunérations	50 500,00	0,00	34 474,40	34 474,40					
64138	Primes et autres indemnités	2 700,00	0,00	12 636,17	12 636,17					

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34\_BF

## Cuisine Centrale - Cuisine Centrale - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 000,00	1	0,00	36 700,59	36 700,59	36 700,59	36 700,59	36 700,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00		0,00	51 893,67	51 893,67	51 893,67	51 893,67	51 893,67
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00		0,00	1 907,98	1 907,98	1 907,98	1 907,98	1 907,98
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00		0,00	9 311,24	9 311,24	9 311,24	9 311,24	9 311,24
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	100,00		0,00	608,58	608,58	608,58	608,58	608,58
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00		0,00	846,00	846,00	846,00	846,00	846,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	1 500,00		0,00	1 908,00	1 908,00	1 908,00	1 908,00	1 908,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 100,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 121 650,00</b>		<b>0,00</b>	<b>972 813,57</b>	<b>972 813,57</b>	<b>0,00</b>	<b>972 813,57</b>	<b>972 813,57</b>
66	Charges financières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>3 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 124 650,00</b>		<b>0,00</b>	<b>973 813,57</b>	<b>973 813,57</b>	<b>0,00</b>	<b>973 813,57</b>	<b>973 813,57</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00			22 453,44	22 453,44	22 453,44	22 453,44	22 453,
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000,00			22 453,44	22 453,44	22 453,44	22 453,44	22 453,
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>20 000,00</b>			<b>22 453,44</b>	<b>22 453,44</b>		<b>22 453,44</b>	<b>22 453,</b>

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

Brouillon

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

		0,00
Montant des ICNE de l'exercice		0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1		0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1		0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un block d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre 61 la collectivité à opérationnel pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024, « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à regrouper les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 021 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>
013	Atténuations de charges (3)	5 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 015 000,00	0,00	995 585,88	995 585,88	995 585,88
7018	Autres ventes de produits finis	1 015 000,00	0,00	995 585,88	995 585,88	995 585,88
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
744	FCTVA	200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 020 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 003 585,88</b>	<b>1 003 585,88</b>	<b>1 003 585,88</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 021 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>	<b>1 004 585,88</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut:	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailiser les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $RF\ 042 = DI\ 040$ ) ( $RF\ 043 = DF\ 043$ ).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non déparmentalisée de la taxe.

(9) Si le montant dans ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le momtant du compte 7822 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS**

**B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



		<b>IV</b>
		B4

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (III)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (III)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

	<b>IV</b>
	B5

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Encours restant dû au 01/01/N</b>		<b>Montant de l'annuité à recouvrer</b>		<b>ICNE de l'exercice</b>
		<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		0,00		0,00		0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		0,00		0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le **12/04/2024**

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

IV

B7.1

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	<b>Relevance de crédit-bail à recevoir [crédit-bail immobilier]</b>	0,00	0,00	0,00
8027	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grise d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Credits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails Immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)															
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Montant total prévu au titre du marché (HTTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement							
								Dont part nette (5)							
Marchés de partenariat (1)															
Marchés globaux de performance énergétique avec tiers de financement (2)															
<b>Sous-TOTAL</b>															
<b>Sous-TOTAL</b>															
<b>TOTAL</b>															

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale			
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses
Total	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs gravés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	<b>IV</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délegation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régime intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

BESOIN D'AVERTISSEMENT

			IV	B11.1
<b>IV – ANNEXES</b>				
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>				
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE</b>				

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCL			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPIZ, TPU, TPIU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉES
	B11.2

### LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régime à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024  
 Reçu en préfecture le 12/04/2024  
 Publié le 12/04/2024  
 ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**
**VOLET 1 – BUDGETAIRe (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
		0,00	Matériel
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>
			(B)

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	
				<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>
Matériel			0,00	
Autres			0,00	
<b>Sous-total Investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>(C)</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	--

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION****IV****D2.2****Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

**Charges d'exploitation courante :**

Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Pesage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

**Facturations majeures :**

Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Énergie de traction électrique	0,00
Énergie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>

**Prestations de main d'œuvre interdomaines :**

- Dont Etablissements autres que EEX
- Dont Etablissements EEX
- Autres facturations

**TOTAL CHARGES (2)**

Contributions aux ECE	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotation aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,10
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotation, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
 <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	 <b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
 <b>RESULTAT COURANT (5)</b>	 <b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
 <b>RESULTAT NET (6)</b>	 <b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

		<b>DEPENSES (1)</b>	<b>Montant</b>
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>		
<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>		0,00	
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		0,00	
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		0,00	
<b>Autres dépenses éventuelles</b>		0,00	
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		0,00	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00	
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	0,00	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

		<b>RECETTES (1)</b>	<b>Montant</b>
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>		
<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>		0,00	
<b>Dotations et subventions reçues</b>		0,00	
<b>Autres recettes éventuelles</b>		0,00	
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		0,00	
	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	0,00	
<b>024</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	0,00	
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	0,00	
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (3)</b>	0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

Bonne Lettre

ID: 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.  
 (2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.  
 (3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

<b>DEPENSES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
011	<b>Charges à caractère général</b>	0,00
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	0,00
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	0,00
66	<b>Charges financières</b>	0,00
67	<b>Charges spécifiques</b>	0,00
68	<b>Dotations aux provisions, dépréciations (3)</b>	0,00
014	<b>Atténuations de produits</b>	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00
042	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00
043	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	0,00
023	<b>Virement à la section d'investissement (4)</b>	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

<b>RECETTES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		0,00
<b>Dotations et participations reçues</b>		0,00
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		0,00
70	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	0,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	0,00
76	<b>Produits financiers</b>	0,00
77	<b>Produits spécifiques</b>	0,00
78	<b>Reprises amort., dépréciations, prov. (3)</b>	0,00
013	<b>Atténuations de charges</b>	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	0,00
042	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00
043	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF

BESANÇON  
LETTRE

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
	<b>TOTAL GENERAL</b>
	0.00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.  
(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.  
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.  
(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-AXDL2024\_34-BF



## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN

### ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN

### ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par le Maire (1),  
A BESSIERES, le 15/04/2023Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A BESSIERES, le 15/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BESSIERES, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.